

## **PAC (01B46-23-017)**

### **REMPLACEMENT DE CONTRÔLEURS DE CONTRÔLES AC POUR LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE QUÉBEC**

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné à la collectivité des fournisseurs pour lui faire part de l'intention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat de service, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

#### **BESOIN**

Le Centre de recherche et de développement de Québec d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) afin de remédier aux anomalies sur le système d'alimentation d'air chaud et froid qui alimente les bureaux désire faire l'acquisition de biens et de services sur ses systèmes d'automatisation afin de remplacer des contrôleurs obsolètes, n'étant plus capables d'obtenir les pièces de remplacements.

Un contrat de service doit être établi afin de remplacer les contrôleurs actuels qui sont discontinués et que nous ne sommes plus en mesure de trouver des pièces de remplacement. Les contrôleurs actuels qui sont à remplacer, sont des Mach Air qui eux contrôles l'ouverture et la fermeture des gaines chaude/froide de chacun des bureaux en périphérie du Centre de recherche pour maintenir le point de consigne désiré par chaque utilisateur. Celui-ci (Mach Air) doit être remplacé par la nouvelle génération, le Mach ProAir (MPA33AF). Pour que celui-ci puisse fonctionner, on doit remplacer obligatoirement le contrôleur principal (Contrôleur d'application) par le Mach Prozone muni de sorties et d'entrées 4/4, 8/4, 4/8 et 8/4. Par le fait même, les sondes de pièces ne sont plus compatibles avec les nouveaux contrôleurs et donc, elles doivent être remplacés par les nouvelles sondes SS3-E/W. En résumé, on effectue le remplacement de 28 contrôleurs et 4 contrôleurs d'application avec les sondes. Le tout doit comprendre les contrôleurs Reliable BACnet BTL, l'ingénierie et les dessins d'atelier, l'installation, le raccordement, la programmation, les graphiques d'opération, la mise à jour de la centralisation existante ainsi que la mise en service.

#### **CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Être concessionnaire au Québec des produits Reliable Controls;
- Le personnel du fournisseur doit être formé et qualifié pour l'installation, la maintenance et le service sur toute la gamme des produits Reliable Controls, leur quincaillerie, logiciels et produits BACnet.

**DURÉE DU CONTRAT :** Les travaux doivent être complétés entre la date d'octroi du contrat et le 31 août 2023.

**VALEUR ESTIMÉE :** 40 616.96\$ CA (excluant les taxes)

## **FOURNISSEUR PRÉSÉLECTIONNÉ**

Contrôles AC  
2185, 5<sup>e</sup> Rue  
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

## **JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR UNIQUE**

Le Centre de Québec a procédé à une modernisation majeure des systèmes en 2003 et est allé en appel d'offre pour ce projet majeur. La compagnie qui a obtenu le contrat à cette époque est Contrôles A.C. Par l'obtention de ce contrat, Contrôles A.C. ont implanté leurs produits « RELIABLE » Donc, depuis l'implantation de ses produits, on ne peut se procurer ces produits avec un autre fournisseur, puisque Contrôles A.C. est l'unique fournisseur.

## **DATE ET HEURE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS**

Les fournisseurs ont jusqu'au **1<sup>er</sup> juin 2023 à 14 h (HAE)** pour présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à [aafc\\_escprocurement-cseapprovisionnement.aac@agr.gc.ca](mailto:aafc_escprocurement-cseapprovisionnement.aac@agr.gc.ca), au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT**

L'État fait savoir par la présente qu'il a l'intention de n'inviter à soumissionner que l'entreprise susmentionnée. Pour toute question concernant ce marché, veuillez-vous adresser à l'autorité contractante.

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public, d'une durée minimale de 15 jours civils, informant la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance. Si, pendant la période d'affichage, aucun fournisseur ne présente d'énoncé des capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, l'autorité contractante pourra alors procéder à l'attribution du contrat. Toutefois, s'il s'avère qu'un énoncé des capacités remplit les exigences énoncées dans le PAC, l'autorité contractante lancera alors un processus d'appel d'offres en bonne et due forme.

Les fournisseurs qui s'estiment qualifiés et en mesure de fournir les services ou les biens précités peuvent présenter par écrit, soit par courrier, par télécopieur ou par courriel, un énoncé de capacités à la personne-ressource désignée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Le numéro de la demande, le nom de l'autorité contractante et la date de clôture du PAC doivent apparaître dans votre énoncé de capacités en caractères d'imprimerie.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs.